



AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

L'Agent d'Entretien du Bâtiment effectue les interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage des éléments composant un bâtiment. Il réalise, en site occupé, l'entretien préventif et curatif des locaux, des réseaux et des installations et équipements techniques. Il ou elle réaménage des locaux (cloisons, faux plafonds...), installe les équipements techniques (électricité, plomberie-sanitaire) et réalise les travaux de finition (revêtements de sol, peinture...). Il ou elle programme, suit et gère les approvisionnements et les interventions extérieures sur les équipements particuliers (ascenseurs, chaufferie...) ou sur les éléments de structure du bâtiment (fondations, murs porteurs...). Il doit se prémunir personnellement et pour son entourage des risques électrique en ayant l'Habilitation Electrique BS.

Organisation de la formation

Durée de la formation

1080 heures

Hebdomadaire

35 heures à temps complet

Nombre de session : 1

Dates

A préciser

Lieu de la formation

ORT CHOISY LE ROI

50 / 70 rue du Four

94600 CHOISY LE ROI

Tel : 01 45 12 10 80

Fax : 01 48 52 49 80

e-mail : choisy@ort.asso.fr

Conditions d'admission

Etre Français ou étranger en règle avec la législation en vigueur

Age minimum : 18 ans

Niveau d'études : 3^{ème} des Collèges

Modalités de recrutement

Tests psychotechniques

Examen de connaissances : mathématiques

Entretien individuel

Aptitudes requises

Exigences physiques : Acuité visuelle et auditive suffisante (corrigée ou non), bon odorat, habilité manuelle, bonne coordination des mouvements, aptitude au travail en hauteur, absence d'atteinte dorsale.

Autres exigences : rigueur, esprit de sécurité, sociabilité.

Pédagogie mise en œuvre

Méthode active alternant la théorie en salle de cours et l'application pratique en atelier avec cabines individuelles reconstituant un environnement réel de travail.

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

- Réaliser des faux plafonds, des cloisons et doublages
- Poser des menuiseries intérieures
- Assembler et fixer du mobilier

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment

- Réaliser une installation électrique monophasée
- Mettre aux normes une installation électrique existante
- Poser des systèmes automatisés pour contrôle d'accès
- Etablir le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment

- Raccorder aux réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau
- Monter et raccorder des appareils sanitaires
- Entretien les différents organes d'un réseau d'assainissement
- Etablir le diagnostic d'un dysfonctionnement sur un réseau sanitaire

Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

- Mise en œuvre de produits de finition, de protection et de décoration sur les différents supports en place
- Poser un revêtement de sol souple
- Préparer tout type de support pour poser de la faïence, de la peinture, des enduits décoratifs du papier peint ou de la toile de verre
- Poser du parquet flottant et des éléments menuisés de finition

Préparation à l'Habilitation Electrique BS.

Période d'application en Entreprise (PAE) 140 heures

Validation de la formation

Evaluations Passées en Cours de Formation (EPCF)

Examen final permettant la délivrance du **Titre Professionnel de Niveau V du Ministère Chargé de l'Emploi inscrit au RNCP** (Equivalence Education Nationale : CAP – BEP).

